

situés au sud sont surtout des territoires d'élevage.

M. P. TALBOT : En grande partie.

M. M. S. McCARTHY : Hier soir, le député d'Alberta nous a donné un état comparatif de la production des différents céréales par acre, et il résulte de cet état, ainsi que de la "géographie" publiée par le ministère de l'Intérieur que le rendement dans le sud, par acre, est supérieur à celui du nord. L'opinion en vogue au pays, basée sur le fait que les habitants du sud et du centre de l'Alberta ont préféré se livrer à une industrie plus lucrative, celle de l'élevage, c'est que l'Alberta n'est pas un pays à production agricole ; or, qu'on se donne la peine de consulter les relevés consignés dans les archives du ministère, et on constatera que de chaque côté de la ville de Calgary, par exemple, il s'est réalisé de grands progrès ; qu'on s'y livre à la culture des céréales, et que le rendement par acre y est supérieur à celui de toute autre partie des territoires du Nord-Ouest. J'ai sous les yeux des lettres dont je m'abstiendrai de donner lecture au comité, mais qui indiquent le chiffre de ces rendements, ainsi que les lieux de production qui se trouvent de chaque côté de la ville de Calgary. Le comté de Calgary se prête tout aussi bien à l'exploitation agricole que le district représenté par mon honorable collègue. L'honorable député ajoute qu'il n'y a pas un seul établissement populeux dans le district de Calgary, et que les terrains de pâturage ont une très grande superficie ; mais je lui ferai observer que dans les circonscriptions de Lethbridge et de Cardston, on fait de l'irrigation en grand sur une étendue de 1,500,000 acres, d'après le système connu sous le nom de "Système d'irrigation Galt" ou "Système d'irrigation du grand Nord-Ouest."

La masse de ces terres est aujourd'hui occupée ; c'est une des parties les plus peuplées du pays. A un demi-mille de ce bloc d'irrigation, s'élève le village de Raymond, qui, l'automne dernier, ne comptait que deux cents électeurs inscrits à la liste électorale et qui aujourd'hui compte une population de 2,800 âmes. Les députés de la droite chercheraient en vain dans les districts du nord un territoire qui puisse soutenir la comparaison avec ce grand bloc d'irrigation du Nord-Ouest ou qui puisse supporter la même population, dans une pareille étendue de territoire. La même observation s'applique au bloc d'irrigation de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, près de Calgary, qui embrasse une étendue de 3,000,000 d'acres et peut soutenir une population de 120,000 âmes. Il a déjà été vendu 400,000 acres de ce bloc et il en reste un demi-million actuellement sur le marché. C'est donc à tort qu'on prétend qu'il n'y a pas d'établissement populeux dans les districts du sud. Il y a quelque temps, j'ai indiqué à la Chambre sur une carte que j'avais sous les yeux, les townships populeux et ceux à population

M. M. S. McCARTHY.

disséminée, dans le sud et dans le nord du pays ; et cette carte confirme ce que j'avance. Elle prouve que dans la partie sud, il y a plus de townships populeux que dans la section nord. L'honorable député nous a cité le témoignage d'un homme qui lui a donné certains renseignements au sujet des conditions qui existent dans le district électoral projeté de la Rivière-de-la-Paix : il s'agit de M. Breden, membre de la compagnie Breden & Cornwall, trafiquants en fourrures, et qui ont pleinement foi dans l'avenir de ce pays ; mais au besoin, je pourrais citer des témoignages qui ne concordent nullement avec celui de M. Breden et qui sont parfaitement connus de l'honorable député. L'honorable député nous a aussi parlé de la Grande-Prairie, qui a une étendue de 60 milles sur 20, c'est-à-dire à peine un quart de la superficie du bloc d'irrigation de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, près de Calgary. Où se portera le flot de la population au cours des six mois prochains ? Sera-ce vers la Grande-Prairie, qui est à 200 ou 250 milles de la partie construite du chemin de fer, ou bien dans la direction de la ligne mère du chemin de fer canadien du Pacifique et de son bloc d'irrigation ? Ainsi, les affirmations de M. Breden prouvent qu'il est trop optimiste, relativement à l'avenir de ce pays, pour rendre un témoignage désintéressé. Si ce pays, comme il l'affirme, est une contrée à production de céréales, comment se fait-il qu'il n'ait pas été développé ? Je ne veux rien dire au préjudice de ce pays, au contraire, je veux signaler un fait qui tourne à son avantage. En 1876, le grain récolté à Fort-Chippewyan, à la traverse de l'Athabaska, a obtenu le premier prix à l'exposition de Philadelphie.

M. INGRAM : C'était sans doute du grain récolté dans un jardin.

M. M. S. McCARTHY : Je ne saurais dire, mais voilà le fait. Dans ce pays, il se rencontre certaines localités, comme le Fort-Vermillon et Grande-Prairie, qui se prêtent davantage à la culture des céréales. Il me serait facile de citer des lettres établissant qu'il existe une divergence d'opinion au sujet de ce pays. Il serait facile d'établir, au moyen du journal publié par le ministre de l'Intérieur qu'il s'importe à Edmonton bien plus de froment et de farine qu'il ne s'en expédie. L'offre ne répond pas à la demande ; ce qui n'arriverait pas, si ce pays était réellement un pays producteur de céréales. Que l'honorable ministre parcoure son propre journal publié en 1901, alors que le chemin de fer canadien du Nord se construisait de l'autre côté de la rivière, et il y trouvera un relevé qui vient à l'appui de mon affirmation. On nous a dit le nombre des steamboats qui se trouvent dans ce pays, et nous avons demandé des renseignements à cet égard. Le Gouvernement ne tient pas d'écritures à cet égard. Il s'y trouve deux moulins à farine et des scieries mécaniques,